

**МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ  
КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ**

**Факультет романської філології і перекладу  
Кафедра романських мов**

Курсова робота з філології  
на тему: « **АНГЛОМОВНІ ЗАПОЗИЧЕННЯ У СУЧАСНІЙ ФРАНЦУЗЬКІЙ  
ДРУКОВАНІЙ ПРЕСІ** »

*Допущено до захисту*

Студентки групи Млф 07-20  
факультету романської філології  
і перекладу  
денної форми навчання  
освітньо-професійної програми  
Французька мова і література,  
друга іноземна мова, переклад  
за спеціальністю 035 Філологія  
**Корпач Ірини Романівни**

*Завідувач кафедри  
романських мов*

\_\_\_\_\_ Рубан В.О.  
(підпис) (ПІБ)

Науковий керівник:

к.філол.наук Рубан В.О.  
(науковий ступінь, вчене звання, ПІБ)

Чотирибальна шкала \_\_\_\_\_

Кількість балів \_\_\_\_\_

Оцінка ЄКТС \_\_\_\_\_

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE  
UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

**Faculté** de philologie romane et de traduction  
**Département** de langues romanes

Mémoire de recherche  
sur le sujet: « **LES EMPRUNTS ANGLAIS DANS LA PRESSE ÉCRITE  
FRANÇAISE MODERNE** »

Admis à soutenir

Par l'étudiante du groupe  
de la faculté de philologie romane  
et de traduction  
du programme de formation professionnelle  
Langue et littérature française, langue  
seconde, traduction  
spécialité 035 Philologie  
**Korpach Iryna**

*Chef du département de  
langues romanes*

\_\_\_\_\_ Ruban V.O.  
(signature) (nom, prénom)

Directeur de recherche:

maître de conférences Ruban V.O.  
(grade, titre universitaire, nom, prénom)

Note \_\_\_\_\_  
Quantité de points \_\_\_\_\_  
Note ECTS \_\_\_\_\_

KYIV – 2023

## АНОТАЦІЯ

У цій роботі досліджується використання англомовних запозичень в сучасній французькій друкованій пресі. Зокрема, аналізуються частотність та функції використання англійських слів і виразів у різних жанрах публікацій. Здійснюється зіставлення з попередніми дослідженнями на дану тему та виявляються основні тенденції та зміни у використанні запозичень.

Результати дослідження показують, що англомовні запозичення широко поширені у сучасній французькій пресі. Вони використовуються як у заголовках статей, так і у самому тексті. Англійські слова і вирази виконують різноманітні функції, зокрема вони можуть виражати моду, створювати ефектний стиль, підкреслювати актуальність теми або слугувати професійною термінологією.

Основними висновками роботи є те, що використання англомовних запозичень у французькій друкованій пресі має тренд зростання, що свідчить про вплив англійської мови на французьку. Водночас, спостерігається й певний опір цьому явищу з боку деяких мовних користувачів. Важливо зазначити, що використання запозичень може впливати на збереження та розвиток французької мови, тому потрібно знайти баланс між використанням і збереженням національної мовної ідентичності.

Ключові слова: англомовні запозичення, французька мова, друкована преса, мовна ідентичність, функції мови.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
CHAPITRE 1. LES FONDEMENTS THÉORIQUE DE L'ÉTUDE DES EMPRUNTS DANS LA LANGUE FRANÇAISE .....	6
1.1 La définition de l'emprunt et de l'anglicisme, les raisons de son développement et de l'apparition dans la langue française.....	7
1.2 L'histoire des emprunts dans la langue française et la politique linguistique .....	10
1.3 Les approches des linguistes envers la classification des emprunts dans le français moderne .....	12
Conclusion du Chapitre 1.....	
CHAPITRE 2. LES CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES DES EMPRUNTS DANS LA LANGUE FRANÇAISE .....	18
2.1 Les aspects linguistiques et sociaux des emprunts anglais.....	18
2.2 Les anglicismes dans le domaine du sport.....	20
2.3 Les anglicismes dans le discours médiatique .....	22
2.4 Les anglicismes dans le domaine de la musique .....	24
2.5 Les anglicismes dans le domaine de la médecine .....	25
2.6 Les emprunts anglais dans le domaine de la mode .....	27
2.7 Les emprunts anglais dans le domaine des réseaux sociaux.....	29
Conclusion du Chapitre 2.....	
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	32
BIBLIOGRAPHIE.....	33

## INTRODUCTION

Dans le monde moderne, où la communication internationale est devenue extrêmement importante, la langue remplit une fonction importante de compréhension mutuelle et de transfert d'informations. Cependant, avec l'avènement des nouvelles technologies, la mondialisation et l'interaction culturelle, le nombre d'emprunts à d'autres langues, en particulier à l'anglais, dans d'autres langues, dont le français, est en augmentation. Ce problème est devenu tout à fait pertinent et discuté dans la recherche linguistique.

La langue française a toujours été connue pour sa richesse et sa beauté, elle a une longue histoire et est connue pour son vocabulaire développé. Cependant, dans le monde moderne, avec la croissance des relations internationales et la mondialisation, la situation linguistique évolue, la langue anglaise gagne de plus en plus d'influence sur la langue française, ce qui se manifeste par la diffusion des mots et expressions anglais dans le discours français. Ces emprunts peuvent être de forme externe, comme la translittération, préservant l'orthographe originale, ou parfois ils peuvent être adaptés à la phonétique et à la grammaire françaises.

Les particularités des emprunts en langue française sont que la langue française a ses propres particularités et différences par rapport à la langue anglaise. Ces différences se reflètent dans la façon dont les mots et expressions anglais sont adaptés à la langue française. Par exemple, le français manque généralement de sons de voyelle à la fin d'un mot, ce qui conduit à l'adaptation de certains mots anglais qui se terminent par un son de voyelle à la phonétique française. De plus, le français a sa propre grammaire et syntaxe, ce qui affecte également l'adaptation des mots et expressions anglais.

**L'actualité** du sujet de ce mémoire est due à la grande importance de la relation entre les langues anglaise et française, ainsi qu'à l'utilisation répandue de mots et d'expressions anglais dans le discours français. Aujourd'hui, la langue française moderne interagit avec la langue anglaise à différents niveaux : dans l'économie, la recherche scientifique, la technologie, les médias de masse et d'autres domaines. Dans le monde d'aujourd'hui, où la mondialisation joue un rôle important, ces emprunts font partie

intégrante de la communication interculturelle. Cependant, cette question est également assez controversée et peut susciter de nombreux débats quant à son influence sur la langue et la culture françaises en général. Ainsi, l'étude de ce sujet est essentielle à la compréhension de la langue et de la culture françaises modernes.

**Le but** de ce mémoire est de rechercher les emprunts modernes des anglicismes à la langue française, leur origine et leur utilisation dans diverses sphères de la vie. La tâche principale est d'identifier les raisons de l'emprunt et d'analyser l'impact de ce phénomène sur la langue et la culture françaises.

**L'objet de ce travail** de cours est l'étude et l'analyse des emprunts modernes des anglicismes à la langue française.

**Le sujet de l'étude** est la langue française, et le sujet ce sont les emprunts modernes aux anglicismes. Pour atteindre l'objectif, on a fixé les tâches suivantes :

- Étudier l'histoire des emprunts à la langue française, en particulier à la langue anglaise.
- Décrire et classer les différents types d'emprunts et leur influence sur la langue française.
- Analyser l'état actuel de l'usage des anglicismes dans la langue française et leur rôle dans le développement de la langue.
- Déterminer les conséquences positives et négatives de l'utilisation des anglicismes dans la langue française.
- Présenter des recommandations pratiques pour l'utilisation des anglicismes en langue française.

**Les méthodes** suivantes ont été utilisées pour rechercher le sujet choisi : méthode d'analyse de texte, méthode d'expertise, méthode statistique, méthode de comparaison, méthode d'analyse historique.

**La nouveauté** du travail réside dans le fait qu'en examinant l'histoire et la nature des emprunts anglais dans la langue française, cette étude cherchera à identifier les tendances actuelles et les implications pour la communication et la compréhension dans la langue française contemporaine.

# **CHAPITRE 1.**

## **LES FONDEMENTS THÉORIQUE DE L'ÉTUDE DES EMRUNTS DANS LA LANGUE FRANÇAISE**

Toute langue, en tant qu'organisme vivant en développement constant, réagit avec sensibilité à tout ce qui est nouveau dans la vie de telle ou telle nation. C'est pourquoi le processus de mondialisation, la réforme politique, la restructuration de l'économie, le développement rapide des technologies de l'information contribuent et stimulent d'une certaine manière la coopération d'un certain peuple avec les peuples du monde dans le domaine de la culture et de l'éducation, de la politique et l'économie, qui à son tour se manifeste au niveau linguistique sous la forme d'emprunts de langues étrangères. Il est également utilisé pour désigner le processus d'introduction et d'adaptation d'un lexème emprunté et le résultat de ce processus [1]. Selon les statistiques, la langue française compte 270 emprunts à l'arabe, 300 à l'espagnol, plusieurs dizaines au portugais ; de l'italien et de l'anglais, respectivement, 850 et 700 emprunts [20]. Si les termes arabes sont empruntés dans le domaine des sciences exactes, l'italien - principalement dans le domaine militaire et dans l'art, alors les anglicismes sont les plus courants dans le domaine de la politique, de l'économie, des finances, du droit et des sports. Cela s'est parfois passé à travers le prisme d'autres langues, par exemple : des termes arabes sont entrés en français à partir du néerlandais, de l'anglais ou de l'italien. Les emprunts aux langues dites mortes - au folk, au latin classique et au grec, avant de faire partie du vocabulaire de la langue française, ont subi une assimilation à travers les langues régionales de France : provençal, normand ou alsacien. Les emprunts au latin populaire sont le plus souvent utilisés dans la sphère domestique, les emprunts à la langue grecque relèvent de la sphère scientifique ou technique : psychologie, dactylographie, téléphérique. Il est à noter que les emprunts au latin ont subi des modifications orthographiques au cours des siècles et pouvaient avoir des sens différents (phénomène de polysémie) : digitum lat. populaire. ditu a subi les changements suivants: deto - au IIIe siècle; deita - VIIe siècle; doi - XIIe siècle; doigt est l'orthographe moderne du mot [21]. Ces termes sont largement utilisés à la fois dans la terminologie économique et politique et dans le discours familial. La langue

française a conservé des expressions, accroches et formules juridiques issues du latin, également courantes dans les domaines politique, économique et juridique. De tels emprunts confirment le facteur positif d'enrichissement de la composition lexicale de la langue en tant que telle, qui répond aux besoins de la langue d'exprimer de nouvelles réalités de la vie.

De manière générale, les linguistes français conseillent d'être prudents et prudents dans l'utilisation des emprunts anglais, dont l'usage n'est pas toujours justifié. Il faut se rappeler que le mauvais usage des mots anglais ne correspond pas toujours à un certain contexte et peut sembler tout à fait inapproprié en français.

### **1.1 La définition de l'emprunt et de l'anglicisme, et les raisons de son développement de l'apparition dans la langue française**

Il existe plusieurs approches pour définir le terme « emprunt » en linguistique. L'une d'elles est l'approche étymologique, qui explique le terme comme un mot emprunté à une langue et repris dans une autre langue. Une autre approche est sémantique, qui décrit un emprunt comme un mot ou une phrase qui a un point de départ et une signification différents par rapport aux mots appartenant à la langue à laquelle ils sont empruntés. On peut également distinguer une approche pragmatique, qui décrit l'emprunt comme un mot ayant une certaine signification pratique pour la communauté qui utilise la langue. De plus, il y a l'approche expressive, qui décrit l'emprunt comme un mot utilisé pour souligner la mode, le prestige ou le statut dans la langue.

De nombreux linguistes ont étudié le sujet des mots d'emprunt dans les langues, et chacun d'eux a examiné ce terme sous des angles différents. Par exemple, les linguistes J. Gullon et R. Loder considéraient l'emprunt comme un phénomène de métissage linguistique qui se produit au contact des cultures. Certains linguistes, comme M. Weinreich, ont prêté attention à l'aspect social des emprunts, les considérant comme un moyen de promotion sociale ou de marquage de statut. D'autres, comme F. de Saussure, envisagent l'emprunt dans le cadre d'une théorie linguistique générale, centrée sur des questions de sémantique et de syntaxe. Il considère le sujet des emprunts comme faisant



partie de sa théorie linguistique générale, qu'il expose dans son ouvrage « Cours de linguistique générale », publié pour la première fois en 1916 après sa mort. Dans cet ouvrage, Saussure aborde le langage comme un système de signes, où chaque signe a ses propres aspects sonores et conceptuels. Alors sur quelle opinion scientifique doit-on s'appuyer en ce qui concerne la délimitation correcte de la durée d'emprunt ? Il n'y a pas de réponse univoque à cette question, car différents linguistes ont leur propre approche pour définir le terme « emprunt ». Cependant, Ferdinand de Saussure, connu pour sa contribution au développement de la linguistique, considérait l'emprunt comme un processus de transfert de mots d'une langue à une autre avec une adaptation correspondante à la grammaire et à la phonétique de la langue à laquelle ils sont empruntés. Son approche peut être considérée comme fondée et basée sur la recherche scientifique. Cependant, la plupart des linguistes pensent que le terme « emprunt » est un concept plus généralisé et plus large, qui inclut non seulement le processus de transfert de mots, mais également d'autres éléments de la langue, tels que les idiomes, les constructions grammaticales et autres.

Le processus d'emprunt entre les langues est stable et dure depuis des siècles. Cependant, au cours des dernières décennies, on peut observer une augmentation du nombre d'anglicismes dans la langue française. Cela est dû à l'influence croissante des pays anglophones dans le monde et à la popularité de l'anglais comme langue de communication internationale. Cette tendance n'est pas propre à la langue française et peut être observée dans de nombreuses autres langues du monde. Cependant, dans le contexte de la langue française, elle soulève des débats sur la préservation de ses caractéristiques et de son identité, et peut également affecter la perception et la compréhension de la langue dans les pays francophones. C'est pourquoi aujourd'hui, il est difficile d'imaginer une conversation en français sans la présence de mots anglais tels que « business », « shopping » ou « Wi-Fi ». Cependant, l'intégration de ces mots dans la langue française a été un processus long et controversé. Les « anglicismes » ne sont considérés que comme des emprunts directs, où soit la forme soit le sens témoignent indiscutablement de l'origine du lexème, c'est-à-dire que le terme conserve ses caractéristiques originelles, comme par exemple dans les mots : réunion, chef, star, week-

end, psychédélique, etc. Quand on parle de processus d'anglicisation de la société française et de mondialisation des langues, on ne peut ignorer les tendances (en matière de grammaire, de formation des mots, de sémantique, etc.). Une étude menée par M. Diaprism et publiée dans le célèbre journal français *Le Parisien* a révélé que près de 90 % des Français utilisent régulièrement des mots anglais dans leur vie quotidienne, parlant effectivement un mélange d'anglais et de français connu sous le nom de « franglais » [10]. Ce terme, inventé en 1959, continue d'être l'étiquette principale de ce phénomène linguistique et social.

Si nous considérons la définition du terme « anglicisme », dans les célèbres dictionnaires de la langue française, *Le Petit Larousse* et *Le Petit Robert*, on trouve deux sens de ce mot : premièrement, c'est une expression propre à la langue anglaise ; deuxièmement, c'est un emprunt à l'anglais (*Le Petit Robert* ajoute ici qu'il peut aussi s'agir d'un emprunt à la variante américaine de la langue anglaise). Si l'on peut dire du premier sens qu'il est assez évasif, car il concerne avant tout les problèmes internes du dictionnaire, alors le second sens apparaît partiel et incomplet [26].

Les auteurs du dictionnaire *Le Grand Robert* utilisent une certaine distinction entre les emprunts. Ils distinguent deux catégories : les emprunts intégrés tels que « bifteck », « rail », « tunnel », qui sont quasiment invisibles dans la langue, et les emprunts récemment introduits qui sont mal intégrés [27]. Les auteurs les appellent des anglicismes, car ces mots ne sont pas universellement acceptés par la population et font souvent l'objet de « francisation », c'est-à-dire de décisions officielles concernant des éléments d'emprunt. Selon l'évaluation de *Le Grand Robert*, plus l'emprunt est tardif, plus il est susceptible d'être qualifié d'anglicisme. Ainsi, le principal critère de détermination des emprunts anglais est le degré de leur intégration dans la langue française.

Dans son *Dictionnaire des anglicismes*, M. Hofler ne fait figurer dans son dictionnaire que des emprunts complets, qu'il appelle « importation lexématique ». Il définit les anglicismes comme des unités lexicales entièrement empruntées à la langue anglaise dans la forme et le contenu, avec une adaptation phonétique possible [16]. En conséquence, le scientifique a exprimé sa compréhension du terme anglicisme, qui n'inclut pas ce qu'on appelle la "substitution lexématique" (substitution lexématique),

c'est-à-dire des mots formés à partir d'éléments français, où seule la structure interne indique l'influence anglaise.

Les dictionnaires spécialisés élargissent quelque peu la catégorie des emprunts en anglais. Ainsi, le Dictionnaire des anglicismes compilé par Edouard Bonnafe donne une interprétation plus large du terme « anglicisme », qui peut aider à comprendre l'essence du processus d'emprunt et son rôle dans le développement de la langue [6].

Cependant, il convient de noter que le terme "anglicisme" peut avoir différentes nuances de sens dans différents contextes de recherche, c'est pourquoi dans mon travail, je m'appuierai sur diverses sources et approches pour la définition de ce terme afin de parvenir à une compréhension complète de ce sujet.

## **1.2 L'histoire des emprunts dans la langue française et la politique linguistique**

L'histoire de la langue française est étroitement liée à l'histoire des emprunts linguistiques. Depuis des siècles, le français s'est enrichi de mots empruntés à de nombreuses langues, y compris le latin, le grec, l'italien, l'espagnol, l'allemand et bien sûr, l'anglais. Chacune de ces langues a laissé sa marque sur le vocabulaire français, enrichissant ainsi la langue et reflétant les échanges culturels et commerciaux qui ont eu lieu au fil des siècles. Dans ce chapitre, nous examinerons en détail l'histoire des emprunts dans la langue française, leur impact sur la langue et leur évolution au fil du temps.

L'Ordonnance de Villers-Cotterets (1539) marque le début de l'établissement du français comme langue officielle. En 1549, le poète français J. du Bellay écrit "Défense et illustration de la langue française", qui est considéré comme un manifeste des poètes de la Pléiade.

La création de l'Académie française en 1635, institution officielle chargée de surveiller et de réglementer la langue française, a encore renforcé la position du français. Le cardinal Richelieu a initialement créé l'académie, et elle a ensuite été rétablie en 1803 par Napoléon Bonaparte avec le mandat d'établir des règles pour que la langue française la rende pure, éloquente et capable de traiter des arts et des sciences. L'Académie a publié son premier dictionnaire en 1694, identifiant la prononciation, le vocabulaire et la

grammaire appropriés pour la langue française. C'est l'une des plus anciennes institutions au monde exclusivement consacrée aux questions linguistiques. L'Académie française est chargée de maintenir la pureté de la langue française et a compté des membres notables tels que Voltaire, Victor Hugo, Louis Pasteur et bien d'autres.

Pendant la Révolution française, qui a commencé en 1789, le français est devenu la seule langue officielle. Cette révolution a illustré le développement de l'identité nationale, mettant l'accent sur des valeurs telles que « liberté, égalité, fraternité » chères à la nation. La politique linguistique pendant la révolution industrielle a posé l'anglais comme la plus grande menace linguistique.

En 1882, la loi Jules Ferry déclare le français langue exclusive dans divers établissements d'enseignement. Depuis les années 1950, les autorités françaises ont activement promu la langue française et l'ont défendue contre un afflux d'emprunts anglais.

La constitution de la Ve République (1958) stipule dans son article 2 que la langue de la République est le français, renforçant encore le statut du français comme langue nationale. Quatre lois reflètent la politique linguistique de la France : la loi Deixonne de 1951, la loi Bas-Lauriol de 1975, la loi constitutionnelle de 1992 et la loi Toubon de 1994. Ces lois visent à établir l'usage obligatoire du français dans toutes les matières, y compris la radio, la télévision, le travail, l'éducation, la recherche, la vie publique, les médias et la publicité.

La véritable politique linguistique commence en 1966 avec la création d'un comité spécial de défense de la langue française, qui sera nommé « Haut Comité de la langue française » en 1973. Trente-cinq ans plus tard, en 2011, il devient le « Comité général Délégation générale à la langue française et aux langues de France, DGLFLF). Aujourd'hui, c'est une unité du Ministère de la Culture et de la Communication en France et conduit la politique linguistique du français et des langues régionales. La DGLFLF collabore avec diverses institutions francophones telles que l'Académie française, le Conseil supérieur de la langue française et l'Agence de la Francophonie, entre autres. Ses objectifs sont notamment d'inciter les organismes francophones à s'implanter sur Internet, de favoriser l'utilisation des autoroutes de l'information auprès des institutions

francophones, d'assurer la présence du français sur Internet par la législation juridique et de maintenir la qualité de la langue française utilisée en ligne. En 1964, le livre influent de René Étiemble, « Parlez-vous franglais? » (Parlez-vous franglais ?), a critiqué l'anglicisation croissante de la langue française.

Au cours des dernières années, la politique de la langue française est restée active, avec des discussions continues entre scientifiques et chercheurs sur l'importance du français et sa pureté. De nombreux organismes se consacrent au maintien et à la promotion de la langue française, dont l'Agence universitaire de la Francophonie, les Alliances françaises et les Instituts français.

Aujourd'hui, les emprunts, notamment à l'anglais, font souvent l'objet de critiques et pas uniquement pour le français, mais également pour le portugais, l'allemand, le polonais, l'arabe, etc. Évidemment, les emprunts plus anciens comme film ou cafétéria ne sont pas rejetés, et ce, d'autant plus lorsqu'ils n'ont tout simplement pas d'équivalent dans d'autres langues (jeans, tee-shirt, aluminium, trust, etc.). Le problème se pose lorsque l'emprunt semble manifestement inutile parce qu'un ou plusieurs équivalents sont en usage en français. Par exemple, les doublets suivants: building/immeuble, staff/personnel, cockpit/cabine, offshore/extraterritorial, etc.) [3]. Cependant, le critère de l'utilité ou de l'inutilité n'est pas nécessairement facile à appliquer. Il faut aussi évaluer l'usage et la fréquence de ces termes nouveaux.

Vocabulaire de la langue française répond activement à l'émergence de nouveaux concepts, principalement dans les domaines des nouvelles technologies, de la politique internationale, de l'économie et de la culture de masse. L'existence d'un grand nombre d'éléments en anglais, dont les tokens, d'origine française favorise la pénétration, l'adaptation naturelle et assimilation de l'anglais au français moderne.

### **1.3 Les approches des linguistes et leur approches envers la classification des emprunts en langue française moderne**

Il existe plusieurs classifications des anglicismes de la langue française, élaborées par des linguistes français et étrangers. Cependant, il ne fait aucun doute qu'il y a des

discussions sur les critères de classification et de regroupement des éléments de langue étrangère. La question des particularités de la traduction des anglicismes vers la langue française est également importante. De nombreux linguistes français croient fermement qu'il est possible de trouver des équivalents français pour les mots anglais dans la "langue de Molière » et évitent ainsi d'utiliser l'anglais dans les conversations. Le débat sur ce sujet dure depuis un certain temps et a été abordé avec beaucoup de ferveur. Des chercheurs tels que L. Guilbert (1975), M. Pergnier (1988), M. Lenoble-Pinson (1991), M. Picone (1996), N. Bulley (2005), C. Stuart (2006), P. Bogaards (2008), M. Planchon (2017), entre autres, se sont concentrés leurs travaux sur la question des emprunts anglais dans la langue française. Ils explorent les sources des anglicismes, leurs domaines d'utilisation, ainsi que les diverses transformations grammaticales, sémantiques et phonétiques qui s'y produisent.

Pour une description plus complète des types d'anglicismes, une attention particulière est portée aux critères structuraux-sémantiques, phonétiques et graphiques. Parmi les emprunteurs, on distingue les types suivants [22]:

*L'emprunt intégral* est emprunté avec une adaptation graphique et phonétique minimale, ou sans eux. Par exemple, le terme "deadline » avait à l'origine un sens précis - "ligne de la mort". Aujourd'hui, le terme a reçu des nuances sémantiques et fait référence à la période pendant laquelle vous devez effectuer des travaux.

*Un hybride* est un néologisme qui combine des éléments d'origine anglaise avec des éléments de français. Le sens de l'expression 'top level' est emprunté, dans les médias français seulement le mot anglais 'top' auquel s'ajoute le mot français "niveau".

*Emprunts sémantiques* (calque sémantique) - une unité lexicale qui existe déjà en français, modifie, élargit ou rétrécit le sens en raison de l'influence de l'anglais. Le verbe « supporter », qui en français signifie « endurer », sous l'influence de l'anglais a reçu le sens de "soutenir », « applaudir ». Cependant, cet usage n'est pas plébiscité par les défenseurs de la langue française, qui proposent plutôt les mots: soutenir, encourager.

*Les emprunts structurels* (calques) sont une innovation structurelle morphosyntaxique qui se forme dans la langue française en imitant les connexions structurelles-syntaxiques de l'équivalent anglais. Par exemple, emprunt assimilé à

l'anglais « tour operator »: Bien que les mots constitutifs soient français, il conserve un ordre des mots inhabituel qui contredit les traditions morphosyntaxiques de la langue française et utilise « tour-opérateur » au lieu de « opérateur de tour ».

Proches des emprunts structurels se trouvent *des calques idiomatiques* : to take the floor –prendre le plancher, to take a chance – prendre sa chance. De tels calques peuvent souvent être trouvés dans la langue française du Québec, mais il est recommandé de les remplacer par des équivalents français.

En cas *d'emprunt graphologique*, l'élément graphique de la langue anglaise est copié. Par exemple, une apostrophe en anglais indique généralement un cas génitif ou une abréviation au milieu d'un mot. Dans la publicité francophone, il sert à ajouter une nuance exotique, est une sorte de décoration au sens, son appartenance à la culture anglo-américaine : minijean's, jean's. Dans le mot « un pin's », la présence d'une apostrophe n'imité que la notation anglaise, mais pas la fonction du cas génitif anglais.

*Les emprunts phonétiques* sont des emprunts avec conservation de la phonétique de la langue. Ils peuvent souvent être vus dans le discours canadien. Par exemple, « zoo » se prononce de la même manière que l'anglais [zu] au lieu de [zo], clown– [klaun] au lieu du français [klun] [20].

Les mots avec *le suffixe emprunté -ing* ont apporté en phonétique française une consonne [ŋ] : bowling, parking, footing, marketing, planning. Parmi de nombreux termes, seul «shampoing» a été assimilé à la prononciation française [ʃãpwẽ]. C'est parce que le suffixe -ing est précédé d'une voyelle [22].

Les exemples ci-dessus permettent de généraliser que la langue anglaise joue un rôle important dans la formation des néologismes de la langue française. C'est particulièrement vrai niveaux lexical, phonétique, syntaxique, ainsi que sémantique et graphique.

Le célèbre linguiste du XXe siècle, Pierre Giraud, qui a étudié le problème des éléments étrangers dans la langue française en général, dans son ouvrage « Les mots étrangers » il a fait une telle classification [13]:

1) emprunt d'un nom et d'une chose, comme dans le cas du basket-ball, lorsque le sport et le mot qui le désigne sous sa forme originelle sont entrés en France en même temps ;

2) emprunter un nom sans emprunter la chose qu'il désigne. C'est le cas lorsqu'un mot est emprunté sous sa forme étrangère, mais sans le concept qu'il nomme et qui reste une réalité étrangère, comme, par exemple, le pudding de Noël. Comme le souligne P. Giroud, même lorsque la chose elle-même n'a pas été empruntée, un mot souvent utilisé en français peut devenir français non pas physiquement, mais à la suite d'un usage fréquent, surtout si la forme du mot est proche des formes françaises natives. Par exemple, de nombreux écrivains français racontent des histoires qui traitent du pudding de Noël, le mot devient suffisamment célèbre pour faire partie de la langue et s'y intégrer. Le sens du pudding de Noël dans la langue française finira par s'élargir, le complexe sonore commencera à être utilisé pour désigner une autre réalité ;

3) emprunter une chose sans emprunter un nom, c'est-à-dire tracer un mot en utilisant des équivalents de la langue du destinataire, ce qui s'est produit avec le concept de dada (dada anglais) ;

4) emprunt avec assimilation formelle : bowlingrin (en anglais bowling-green). Il serait logique d'ajouter ici la formation due à la fusion des formes, qui peut alors conduire à des erreurs étymologiques : contredanse (country-danse anglaise « danse de la campagne »);

5) emprunt avec modification simultanée du sens du mot qui, en entrant dans la langue, acquiert une couleur sémantique particulière. Ainsi, le mot français réaliser, qui signifie mettre en œuvre, a acquis le sens du mot anglais to director. En conséquence, l'existence de deux mots de forme identique mais de sens différent dans des contextes différents devient possible dans la langue [13]. Cette classification de Pierre Giroud est assez connue et souvent utilisée dans la recherche linguistique. Il est basé sur la sélection de différents types d'emprunts anglais, en fonction de leur structure et de leurs caractéristiques morphologiques. Cette classification peut être utile pour analyser les anglicismes en français, mais il convient également de noter qu'il existe de nombreuses autres classifications qui ont été proposées par d'autres chercheurs.



M. Mizanchuk interprète l'anglicisme comme tout terme utilisé dans la langue française et qui est une conséquence de l'influence de la langue anglaise, distingue les catégories d'emprunts suivantes :

- des mots empruntés à la langue anglaise tels qu'ils existaient dans celle-ci (leader, Kleenex) ;
- des mots empruntés à la langue anglaise qui ont subi des modifications orthographiques (week-end, no man'sland, looser (est un mot anglais mal orthographié perdant « perdant »));
- des termes français dont le sens s'est élargi sous l'influence de la langue anglaise (réaliser – se rendre compte ; controller) ;
- les lexèmes résultant de la dérivation de mots anglais dans la langue française (medias – médiatique ; kidnapper – kidnappeur) ;
- des termes formés en français à partir d'éléments anglais (brossage, recordman, etc.), ils sont aussi appelés « faux anglicismes » (« faux anglicismes ») ou pseudo-anglicismes ;
- des mots formés à partir d'éléments français (où le mot anglais qu'ils essaient d'imiter est très proche du mot français), mais selon les règles de la syntaxe anglaise (station-service (ordre des mots, comme en français, et absence de préposition, comme en anglais), vidéoclub (ordre des mots, comme en anglais), parfois ces mots sont écrits sans trait d'union, ce qui leur donne une apparence anglaise) [23]. La classification des anglicismes proposée par M. Mizanchuk peut être utile pour étudier certains types d'emprunts et leurs caractéristiques. Cependant, il convient de noter que cette classification n'est pas universellement acceptée et fait l'objet de débats parmi les linguistes. De plus, la classification ne couvre pas toutes les variantes possibles des anglicismes pouvant apparaître dans la langue française.

Il ne faut pas oublier que les emprunts étrangers, en plus d'un facteur positif, ont également un certain impact négatif, lorsque les possibilités de formation des mots sont limitées, les éléments du vocabulaire natif sont négligés. De nombreux linguistes français applaudissent à l'épuration de la langue française, estimant qu'il est inapproprié d'utiliser des termes anglais alors qu'il existe un équivalent français. Les linguistes français Pierre-Valentin Bertier et Jean-Pierre Collignon fournissent une liste de ces anglicismes avec

leurs synonymes anglais, dont l'utilisation est inappropriée car des équivalents français existent. À leur avis, les mots anglais ne peuvent être utilisés qu'en cas de besoin particulier et dans un certain contexte. Cette liste comprend des termes tels que : approche – perception, évaluation, approche ; musculation – culture physique ; boom - essor, briefing - réunion d'information; espèces – courant ; passe-temps – passe-temps; chef – chef, chef d'orchestre, chef de file, guide; boîte de nuit – boîte de nuit, cabaret et autres [5].

## **Conclusion du Chapitre 1**

En analysant les différentes classifications des anglicismes développées par des linguistes célèbres, on peut conclure que les emprunts jouent un rôle important dans le développement du langage, en particulier en français, qui a une longue histoire d'interaction avec l'anglais. Des classifications des anglicismes permettent de systématiser ces emprunts selon diverses caractéristiques et de déterminer leurs fonctions dans la langue.

Par exemple, la classification de M. Mizanchuk distingue différents types d'anglicismes selon l'unité linguistique qu'ils remplacent dans le texte français, ce qui facilite la compréhension de leur rôle et de leurs fonctions. Les classifications de Pierre Girous reposent sur des analyses linguistiques approfondies et permettent d'établir des liens entre les anglicismes et divers phénomènes linguistiques. De plus, certains chercheurs limitent la classification des emprunts à des critères spécifiques, tels que la composition phonétique, les caractéristiques grammaticales, etc.

L'examen des classifications des anglicismes permet de mieux comprendre la situation linguistique du français moderne et son interaction avec l'anglais. De plus, l'étude des classifications des anglicismes peut aider les linguistes et les traducteurs à comprendre comment utiliser ces emprunts dans la parole et la traduction afin qu'ils ne violent pas la structure de la langue et ne violent pas ses normes. Cependant, malgré la variété des classifications, elles confirment toutes que les anglicismes font partie intégrante de son vocabulaire et sont utilisés dans de nombreux domaines de la vie, tels

que la technologie, la science, la culture, les médias de masse, etc. Il est important de considérer que certains anglicismes peuvent avoir un impact négatif sur la langue et la culture françaises, car leur utilisation peut entraîner une perte d'identité linguistique et contribuer à l'anglomanie. Il est donc important de maintenir un équilibre entre l'utilisation des emprunts et la préservation de la culture linguistique.

## **CHAPITRE 2**

### **LES CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNELLES DES EMPRUNTS DANS LA LANGUE FRANÇAISES**

Toutes les langues reflètent l'histoire et la culture des personnes qui les utilisent. La langue française ne fait pas exception et évolue sous l'influence de divers facteurs, notamment culturels, sociaux et technologiques. L'un des facteurs les plus influents est le monde anglophone, qui introduit de nouveaux termes et concepts dans diverses sphères de la vie. Ces termes et concepts deviennent souvent partie intégrante de la langue française utilisée par les riverains dans la vie quotidienne et les sphères professionnelles.

Ces emprunts à l'anglais témoignent de la mondialisation et des échanges culturels entre les pays et les peuples. Ils indiquent également que la langue française est vivante et dynamique, prête à changer et à s'adapter aux nouvelles réalités. Mais comment ces emprunts affectent-ils la langue française, comment sont-ils utilisés et quel rôle jouent-ils dans la société française ? Cette dissertation examinera l'influence des emprunts anglais sur la langue française dans le monde moderne, leur étymologie et leur rôle dans diverses sphères de la vie.

#### **2.1 Aspects linguistiques et sociaux des emprunts anglais**

Les médias de masse sont une autre source importante. Parfois, les journalistes utilisent des mots anglais sans les traduire en français. Ils ne prennent pas assez de temps pour travailler correctement sur l'article, alors ils utilisent simplement un mot anglais sans penser à son impact futur. Dans les publicités en français, beaucoup de mots et de phrases en anglais sont utilisés sans traduction. Même des entreprises françaises bien connues utilisent l'anglais pour moderniser leurs publicités, par exemple, « Oasis is good », « vittelfun » ou « Serial Cleaner ». Plus précisément : le constructeur automobile français bien connu, Renault, a dans sa publicité l'expression anglaise « French touch » ; et la

compagnie aérienne française la plus populaire, Air France, a pour slogan « France in the air ».

Parfois même les noms de films anglais ne sont pas traduits en français : ex. «Men in the black» ou «Monstres». Même les producteurs français nomment leurs films en anglais pour attirer l'attention du jeune public : « Subway » de Luc Besson, « Forever Mozart » de Jean-Luc Godard. La même tendance s'observe dans les noms de livres français – « People » de Stéphane Denis par exemple. Les chanteurs « catch » très vite de nouveaux mots anglais ce qui entraîne l'ajout d'un grand nombre de mots anglais dans les chansons et même dans leurs noms (« For Me Formidable » de Charles Aznavour).

Il existe différentes raisons pour lesquelles les Français utilisent des mots anglais dans leurs conversations : l'absence d'équivalent (vérification des faits) ; le besoin d'économie de langage (crash d'un avion) ; l'usage des mots internationaux (leader, speaker, embargo) ; l'utilisation de mots à la mode (look, show, flashmob) et autres. Il y a des mots anglais qui n'ont pas d'équivalents dans la langue française comme « bulldozer », « scanner » ou « drone ». Il est évident que les adolescents utilisent plus l'anglais que les adultes ou les personnes âgées. Le journal « Le Parisien » donne un exemple intéressant de discours d'adolescent : « trop swag, qui, entre deux nuggets, va liker sur facebook pour faire le buzz parce que c'est fun de booster sa life » [10]. Cet exemple d'utilisation du vocabulaire anglais donne l'impression qu'on a créé une nouvelle langue, un mélange de français et d'anglais.

Le linguiste français Maillet explique qu'il y a plus de 10 % de mots anglais dans le vocabulaire français et que de nos jours ce nombre augmente très rapidement. Maillet donne plusieurs raisons à l'apparition omniprésente des anglicismes en français. L'une des raisons les plus fréquemment invoquées est que de nombreux mots anglais sont simplement plus courts et que leur utilisation est devenue automatique. Jean Maillet note que la langue française possède un vocabulaire très riche avec de nombreux synonymes. Par exemple, au lieu d'utiliser le mot anglais « look », les français peuvent facilement utiliser 4 équivalents voire plus : aspect, apparence, surtout la jeune génération, préfèrent le mot anglais « look ».

Une autre chose importante est que les Français trouvent constamment en anglais une sténographie verbale pratique pour de nombreuses situations. C'est pourquoi ils utilisent toujours le mot « burn-out », par exemple : il dit tout en deux syllabes. Un autre exemple intéressant est une phrase du langage courant où un homme utilise ce mot à la place de son équivalent français « le syndrome d'épuisement professionnel » : « Chérie, j'ai le burn-out ».

Les mots anglais sont utilisés dans différentes sphères de la vie. Il existe 10 domaines où les emprunts anglais sont le plus couramment utilisés dont certains seront abordés plus en détail dans les chapitres suivantes:

- vie quotidienne (kit, baby-food, gadget) ;
- politique (leader, staff, sponsoring, charter) ;
- économie et finance (business school, cash-flow) ;
- loi (fact checking);
- sports (tennis, freestyle) ;
- cinéma (fiction, pop star, superstar) ;
- musique (remake, fan, folk, pop star) ;
- mode (jeans, tee-shirt, top) ;
- apparence (lifting, top classe, superwoman);
- alimentation (fast-food, snack, hot-dog).

## **2.2 Les anglicismes dans le domaine du sport**

Les emprunts anglais dans le lexique sportif sont inévitables car ils nomment de nouvelles réalités, étant donné que la plupart des disciplines sportives ne sont pas nées en France. C'est pourquoi l'usage de ces mots est tout à fait nécessaire et légitime.

Par exemple, les mots empruntés sont « Sport », « Sportsman », « Match », « Football », « Hockey », « Volley-ball », « Handball », « Tennis », « Golf », « Boxe », « Butterfly », « Croquet », « Jiu-jitsu », « Jogging », « Sprint », « Steeplechase », « Sponsor/sponsoring », « Fan », « Fair-play », « Goal », « Record », « Ring », « Station-service », « Stress », etc.

Mais ce qui est intéressant, c'est que le lexème « sport » a des racines françaises. Le verbe de l'ancien français « se deporter » avait l'acception « se récréer », désignait « deport » et « desport » (« amusant »). L'unité lexicale « desport » est venue du français en anglais au 14<sup>ème</sup> siècle, mais déjà comme le substantif et le verbe « disport » avec les mêmes valeurs qu'en français. Au 15<sup>ème</sup> siècle, elle a changé de forme par troncation de la syllabe initiale (disport - sport), et plus tard de nouvelles significations sont apparues (« pour amuser ou se récréer », « l'exercice actif à l'air libre », « prendre part à un jeu ou jouer »). Le sens moderne du lexème « sport » (« activité physique visant à améliorer sa condition physique ») est apparu en 1812 [12]. À cette époque, le mot « deport » avait vieilli en français, mais il a été récupéré sous la forme anglaise « sport ». D'autres unités lexicales ont suivi le même chemin. Par exemple, « challenge » (l'ancien français « chalenge »).

Des anglicismes dans le domaine du sport peuvent être causés par des raisons différentes . Par exemple, le mot « tennis » est un mot provenant d'une langue est adopté et utilisé dans une autre langue. Dans le cas du français, le mot « tennis » a été emprunté à l'anglais au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. L'emprunt du mot « tennis » s'explique par le fait que ce sport était d'origine anglaise et qu'il a gagné en popularité en France à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Le terme anglais « tennis » a été adopté tel quel dans la langue française pour désigner ce sport spécifique. Dans le cas du tennis, le terme anglais était déjà bien établi et utilisé internationalement, ce qui a conduit à son adoption directe dans d'autres langues, y compris le français.

L'emprunt de mots étrangers peut enrichir une langue en lui apportant de nouveaux termes et concepts, mais il peut également poser des défis en termes d'adaptation et d'intégration dans la structure de la langue d'accueil. Dans le cas du mot « tennis », il a été largement accepté et utilisé dans la langue française sans subir de modifications significatives.

Également le mot « coach » a été emprunté dans la langue française depuis l'anglais au début du 19<sup>me</sup> siècle. À l'origine, le mot « coach » désignait une sorte de voiture à chevaux utilisée pour le transport des passagers. Le mot a ensuite été utilisé pour désigner une personne chargée de former et d'entraîner des athlètes.

L'usage du mot « coach » en français a commencé à se répandre dans le domaine sportif dans les années 1960, lorsque le tennis est devenu populaire en France. Les joueurs de tennis ont commencé à faire appel à des entraîneurs anglophones pour les aider à améliorer leur jeu, et ces entraîneurs étaient souvent appelés « coaches ».

Aujourd'hui, le mot « coach » est utilisé dans de nombreux domaines en français pour désigner une personne qui aide quelqu'un à atteindre ses objectifs, que ce soit dans le domaine sportif, professionnel ou personnel.

### **2.3 Les anglicismes dans le discours médiatique**

Le développement actif de l'informatique affecte non seulement l'enrichissement quantitatif du vocabulaire, mais modifie également qualitativement sa ressource lexicale-sémantique. L'utilisation des ordinateurs et d'Internet dans de nombreuses sphères de la vie quotidienne s'accompagne de la transformation d'un nouveau vocabulaire en un vocabulaire bifonctionnel, qui appartient à la fois au langage et à la terminologie communs. L'analyse des innovations lexicales dans le domaine de l'informatique et de l'Internet est pertinente précisément en raison de l'introduction généralisée des dernières technologies dans l'usage quotidien.

Le terme « deadline » avait à l'origine un sens précis – une « ligne de la mort », franchie par laquelle un prisonnier risque d'être tué par les gardiens. Aujourd'hui, le terme a acquis des nuances sémantiques et désigne un délai dans lequel certains travaux doivent être achevés. « Une situation contractuelle qui pourrait pousser les Hawks à s'en séparer avant la deadline du 21 février ».

Le pseudo-anglicisme, qui se forme en français à partir de composants anglais et imite l'emprunt intégral. Relooker, mot qui reproduit le sens de « donner un nouveau look », est formé en français à partir du mot anglais « look », et non de « relook », qui n'existe pas en anglais. Déjà en français, le préfixe « re » et la terminaison verbale « er » sont ajoutés au mot « look » : « Enfin, nombreux sont les candidats prêts à relooker le congé parental » [19].



Un hybride est un néologisme qui, dans la langue française, combine des éléments d'origine anglaise avec des éléments de langues française, grecque ou latine. Puisque le mot anglais n'est que partiellement pertinent (le sens de l'expression *top level* est emprunté, mais formellement dans les médias français seulement le mot anglais *top* ) apparaît, auquel s'ajoute le français « niveau » : « Des joueurs qui font partie du top niveau mondial » [12].

Le verbe *supporter*, qui en français signifie soutenir (au sens littéral), endurer (avec une connotation négative), sous l'influence de l'anglais, a reçu le sens du soutien. «...Beaucoup de monde vont supporter leur candidat en portant leurs masques dans la rue... » [15]. Cependant, cet usage n'est pas approuvé par les défenseurs de la langue française, qui suggèrent plutôt : soutenir une équipe, encourager un candidat ; appuyer un candidat, un parti, leur soutenir son appui, son concours. *Supporter/soutenir* convergent leurs significations aussi du fait de la proximité des champs lexico-sémantiques.

Un emprunt assimilé au « *tour operator* » anglais : « Disneyland Paris dispose d'autres partenariats ... dans le cadre reçu sont prévus à des tour-opérateurs des promotions combinant transport et séjour ». Bien que les mots constitutifs soient français, il conserve un ordre des mots inhabituel et l'omission de la préposition de liaison, ce qui contredit les traditions morphosyntaxiques de la langue française et au lieu de « *operator de tour* », « *tour-operator* » est utilisé.

Dans les domaines de l'informatique logicielle, de la réseautique et des jeux sur écran, nombre de verbes anglais se retrouvent francisés par l'adjonction de la désinence -er propre aux verbes du 1er groupe:

- *to blast* donne *blaster* comme dans « blaster les ennemis avec des tonnes d'armes »
- *to download* donne *downloader* comme dans « downloader un logiciel depuis le site de son auteur »
- *to mail* donne *mailer* comme dans « passer son temps au bureau à mailer des photos à ses collègues »
- *to forward* donne *forwarder*, comme dans « je te forwarde la blague qu'on vient de me mailer »

Autre ajout de suffixe français : le suffixe -ette, comme dans

- punkette, pour désigner une jeune punk;
- zapette, dérivée du verbe anglais to zap, qui lui-même a été francisé en zapper

La francisation peut être phonétique, souvent dans un but humoristique comme dans :

- le Ouèbe (pour le Web) ;
- ouaouh (pour wow !, c'est-à-dire oh la la ! ou bravo) ;
- le foute (pour foot, abréviation française du jeu de football) ;
- travelingue (pour travelling, abréviation française de travelling shot, un panoramique).

#### **2.4 Les anglicismes dans le domaine de la musique**

En ce qui concerne le domaine de la musique donc on peut constater que le plus souvent les emprunts de l'anglais se retrouvent dans un courant musical comme le rap. Le mot *rap* est dérivé de l'argot américain des années 1960 et 1970, et il a été popularisé dans les années 1980 avec l'essor du hip-hop. L'origine exacte du mot est incertaine, mais il est généralement admis qu'il vient de l'expression to *rap*, qui signifie parler ou bavarder en argot américain. L'argot rap a évolué pour devenir un terme qui désigne spécifiquement le style musical qui est souvent associé à la culture hip-hop. Le mot a également été utilisé pour décrire les performances rap, les paroles rap, et même les attitudes et les modes de vie associés au genre musical [4].

En France, il existe deux types de rap. Le premier, qui est souvent dénommé comme « *underground* » comprend tous les artistes qui ne sont pas perçus par les médias et qui s'auto-produisent. Leurs textes sont souvent revendicatifs, ils cherchent à montrer les problèmes sociaux comme les drogues, le chômage, le mécontentement avec la politique. Leurs paroles sont pleines de la violence et de la revendication de justice. Ensuite, il y a des rappeurs qui font le rap pour le show-business. C'est précisément ce type de rap qui contient généralement un nombre des anglicismes, ou plutôt *américanismes*, plus élevé afin de se rapprocher au style américain. Cette inclination vers « l'américanisation » du rap français est souvent ridiculisée par les autres rappeurs. Les rappeurs introduisent dans

leurs chansons les interjections américaines comme « yo » ou les segments des phrases entières, ce qui remplit certainement une fonction plutôt stylistique.

On peut citer plusieurs exemples d'utilisation d'anglicismes dans les textes des rappers [19]:

- black (traduction littérale de la définition anglaise – « de mauvaise qualité », définition française – membre de la race noire)
- cash (traduction littérale de la définition anglaise – « espèces », définition française – payer par un règlement comptant)
- cheap (traduction littérale de la définition anglaise – « de mauvaise qualité », définition française – de mauvaise – qualité)
- kick (traduction littérale de la définition anglaise – « donner un coup de pied », définition française – flanquer des coups)
- smoke (traduction littérale de la définition anglaise – « fumer », définition française – fumer)

Beaucoup de ces mots ont leurs racines dans des expressions et des termes d'argot anglais qui ont pris naissance dans les villes américaines dans les années 1970, lorsque le rap est devenu populaire. Bien qu'emprunter des mots anglais soit une partie importante du langage du rap, certaines personnes peuvent le considérer comme un inconvénient. Ils peuvent faire valoir que cela entraîne une perte d'identité dans la culture et la langue françaises. Cependant, à mon avis, dans ce cas particulier, les emprunts anglais permettent au rap de conserver son style et son énergie, et de continuer à se développer dans de nouvelles directions.

## **2.5 Anglicismes dans le domaine du medicine**

Avec la globalisation des pratiques de santé, l'utilisation d'outils de diagnostic de plus en plus avancés, l'automatisation des procédures chirurgicales de plus en plus répandue, et la rapidité de la circulation de l'information, les professionnels de la santé ont besoin d'une langue commune pour faciliter la communication et la mobilité dans ce monde en constante évolution. Étant donné le rôle dominant des chercheurs et des revues

nord-américaines dans le domaine de la médecine, cette langue commune est fortement influencée par l'anglais.

Dans de nombreuses langues médicales indo-européennes, l'anglais a une influence croissante sur le lexique. En français, par exemple, le terme *wheezing* emprunté à l'anglais est utilisé pour décrire des sifflements entendus lors d'une auscultation pulmonaire. Des termes tels que *screening*, *prick test* ou encore *randomisation* sont également directement issus de l'anglais. Bien que parfois ces emprunts soient nécessaires en l'absence d'équivalents dans la langue, tels que *locked-in syndrome* pour décrire un syndrome d'enfermement, ils peuvent faire double emploi avec des termes déjà existants. Malgré cela, ces termes sont de plus en plus utilisés, souvent pour des raisons de concision. Par exemple, *burnout* est utilisé pour décrire le syndrome d'épuisement professionnel et *drop attack* pour décrire la chute brusque par déroboement des jambes [7].

Toujours sous l'influence de l'anglais, on assiste, en français médical, à la création de nouveaux verbes : « la patiente a été clampée et césarisée » (par emprunt : *clamped* et *c-sectioned*), « elle a été antibio-cortico-thérapie et douglassesectomisée », ou encore « elle alarme » (Fassier 2008 : 141). Certains anglicismes ont été naturalisés : « le patient a été shooté » = on lui a donné des sédatifs, et « le CCA nous a briefés » = nous a fait un compte rendu. Ou encore les termes « clairance » (de l'anglais *clearance*), ou « punch biopsie » qui se dit également « biopsie punch » (de l'anglais *punch biopsy*) [28].

En raison de la pandémie de COVID-19, on peut également observer l'apparition d'un nouveau vocabulaire, par conséquent, il est important de considérer de tels exemples :

- Covidiot - une personne qui ignore les règles de distanciation sociale ou ne croit pas en l'existence de la pandémie. Ce mot est une combinaison de COVID et idiot.
- Quarantini - un cocktail que l'on prépare chez soi pendant la quarantaine. Ce mot est une combinaison de quarantaine et martini.
- Coronacation - une période prolongée de temps passé à la maison en raison de la pandémie. Ce mot est une combinaison de coronavirus et vacation.

- Maskne - une éruption cutanée causée par le port prolongé d'un masque facial. Ce mot est une combinaison de masque et acné.
- Infodemic - une surabondance d'informations, souvent contradictoires, sur la pandémie qui rend difficile de trouver la vérité. Ce mot est une combinaison d'information et pandémie.

En effet, l'anglais est une langue qui permet une grande concision, ce qui convient parfaitement à la médecine d'aujourd'hui, et elle est suffisamment flexible pour faciliter la création de nouveaux termes médicaux. De plus, les chercheurs non-anglophones ont souvent le désir et le besoin de se faire connaître au-delà des frontières de leur pays, ce qui peut expliquer l'utilisation croissante de l'anglais dans le domaine médical.

## **2.6 Les emprunts anglais dans le domaine de la mode**

Avant de présenter ce domaine, j'aimerais faire un point sur l'étymologie du terme « mode » et aborder la relation entre les anglicismes et la mode de nos jours. Le mot « mode » est issu du latin « modus », qui signifie « manière, mesure ». Le terme a d'abord été utilisé dans le domaine de la musique, pour désigner une mesure ou une rythmique particulière. Par la suite, le mot a été étendu à d'autres domaines pour exprimer la manière de faire ou de penser en vogue à une certaine époque. Ainsi, au XVIIIe siècle, on parlait déjà de la mode en matière de vêtements, pour désigner les styles et les tendances en vigueur à une époque donnée. Depuis, le terme s'est étendu à d'autres domaines, tels que la décoration, le design, la gastronomie, etc., pour désigner les tendances et les styles dominants à une époque donnée.

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le secteur de la mode a connu une croissance des emprunts linguistiques, qui s'est amplifiée dans les années 1990 avec l'avènement de la mondialisation de la mode. Les phénomènes de shopping de masse dans les grandes surfaces et le commerce en ligne ont contribué à cette invasion de la mode dans notre quotidien. Cette influence sur notre vie quotidienne se reflète également dans l'utilisation de termes de mode provenant principalement de l'anglais, qui ne cessent de s'enrichir de nouvelles désignations.

Voici quelques exemples d'emprunts modernes anglais pour renforcer notre affirmation sur la dominance de l'anglais dans le milieu de la mode que j'entends le plus souvent:

- Sneakers : Ce terme est utilisé en français pour désigner les chaussures de sport. Il vient de l'anglais « sneak » qui signifie « se faufiler », car les chaussures de sport sont réputées pour être légères et silencieuses.
- Streetwear : Ce terme désigne un style vestimentaire inspiré de la culture urbaine. Il vient de l'anglais « street » qui signifie « rue » et « wear » qui signifie « vêtement ».
- Hoodie : Ce mot est utilisé en français pour désigner un sweat-shirt à capuche. Il vient de l'anglais « hood » qui signifie « capuche ».
- Trendy : Ce mot est utilisé en français pour désigner quelque chose de tendance ou à la mode. Il vient de l'anglais « trend » qui signifie « tendance ».
- It-bag : Ce terme est utilisé en français pour désigner un sac à main très en vogue. Il vient de l'anglais « it » qui signifie « celui-ci » ou « celle-ci » et fait référence à quelque chose qui est très en vogue.
- Must-have : Ce terme est utilisé en français pour désigner un article de mode incontournable ou indispensable. Il vient de l'anglais « must » qui signifie « doit » et « have » qui signifie « avoir ».
- Dressing : Ce terme est utilisé en français pour désigner une pièce de rangement pour les vêtements. Il vient de l'anglais « dress » qui signifie « habiller ».
- Vintage : Ce mot est utilisé en français pour désigner quelque chose d'ancien, mais à la mode. Il vient de l'anglais « vintage » qui signifie « millésime »

On peut également citer des articles publiés par l'Académie française: « Conseils d'une coach au top 50 des people. Le dress code dit : casual chic. Adoptez la touche seventies boostée par le blouson customisé, shoppé à la brocante vintage du quartier. Une headband dorée dans les cheveux pour glamouriser la tenue. Le must-have de l'hiver qui assure la sécurité des girlies est le bijou self-defense, un sifflet doré. Les trendy

n'oublieront pas le *it bag*, indispensable quand on assiste à une performance en live » [25].

Parmi les termes cités par l'Académie française, nous apercevons des lexèmes d'origine anglaise qui font déjà partie du corpus métalinguistique, par exemple : *people*, *coach*, *booster*. Néanmoins, on peut également distinguer des termes absents des dictionnaires généralistes, notons par exemple la formation avec *it* (*it girl*, *it bag*) désignant des produits, voire des personnes, à la mode, ceux qui sont *in*, branchés

Le lexème qui a retenu mon attention est celui de *crop(-)top* : « haut court qui montre le nombril » selon le Dictionnaire des anglicismes de Goursau [2015], avec l'écriture séparée *crop top*. Néanmoins, le terme est absent des dictionnaires traditionnels tels que le *Petit Robert* ou *Larousse*. Sa première apparition dans la presse française est datée du 24 juin 2013: « Le *crop top* : toutes les *it girls* les plus branchées du moment ont déjà adopté les hauts nombril apparents. Ce modèle flashy et audacieux se portera avec une jupe crayon assez stricte pour un effet décalé » [18].

Les professionnels de la mode, venant des cinq continents, doivent maîtriser la langue de la mondialisation, l'anglais, afin de pouvoir communiquer et échanger efficacement leurs idées. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les nouvelles créations de mode reçoivent des noms anglais, car elles sont souvent créées et discutées dans des échanges linguistiques uniformes, en anglais.

## **2.7 Les emprunts anglais dans le domaine des réseaux sociaux**

L'influence d'Internet sur la langue française est un enjeu très important dans le contexte socioculturel. Internet a introduit un certain nombre de mots anglais dans la langue française tels que *Internet*, *web*, *cyberespace*, etc. Le nombre d'utilisateurs francophones ne cesse de croître ce qui conduit à l'apparition de différentes idées concernant le français sur le Net. on peut observer que l'apparition de mots étrangers dans ce domaine a attiré beaucoup d'attention et a incité les actions suivantes

En 1996, Philippe Douste-Blazy, ministre français de la Culture, a proposé des méthodes pour améliorer la représentation de la langue et de la culture françaises sur

Internet. La nécessité de développer trois axes principaux avait été constatée : technology planning (l'importance de lever les freins technologiques qui pourraient gêner la bonne diffusion du français sur le réseau) ; statuts planning (qui inclut la planification de prestige) et corpus planning (le français doit posséder tous les mots et expressions pour exprimer de nouveaux concepts dans le domaine de la science et de la technologie). Un an après, en 1997, le ministre français de la Justice Jacques Toubon déclarait : « the dominant usage of English on the Internet is a new form of colonization »[29]. Ces idées ont été soutenues par le gouvernement français et le président français Chirac qui insiste sur la nécessité d'une campagne pour le pluralisme linguistique et la diversité culturelle sur les réseaux d'information [29].

Il y a plusieurs emprunts à l'anglais moderne dans le discours sur Internet, on peut citer un exemple des principaux auxquels les jeunes français accordent le plus de préférence.

- Hashtag : utilisé pour marquer des sujets ou des mots-clés sur les réseaux sociaux, ce terme est dérivé de « hash » (hachage) et « tag » (étiquette).
- Selfie : une photo que l'on prend de soi-même, souvent avec un téléphone portable, dérivé de « self » (soi-même).
- Like : un bouton permettant d'exprimer son appréciation sur les réseaux sociaux, dérivé de « like » (aimer).
- Tweet : un message sur le réseau social Twitter, dérivé de "tweet » (gazouillis).
- Follow : suivre un utilisateur ou un compte sur les réseaux sociaux, dérivé de « follow » (suivre).
- Streamer : diffuser ou regarder des vidéos en continu, dérivé de « stream » (flux).
- Troll : un internaute qui cherche à provoquer des réactions négatives en ligne, dérivé de « troll » (monstre légendaire).

Considérant plusieurs exemples, on peut conclure que maintenant, alors qu'Internet est un outil complet de communication et d'information, l'anglais est devenu la langue non officielle de la communauté Internet, ce qui a conduit à un nombre important



d'emprunts anglo-français dans ce domaine. Ces emprunts reflètent le besoin de terminologie anglaise pour les nouveaux concepts et outils apparaissant sur Internet. Bien que certains de ces mots fassent partie de la langue française, ils restent des mots étrangers et ne sont pas toujours universellement acceptés par les francophones.

## **Conclusion du Chapitre 2**

De l'analyse de diverses sphères d'emprunts d'anglicismes à la langue française, plusieurs conclusions peuvent être tirées.

Premièrement, les emprunts à l'anglais sont activement utilisés dans de nombreux domaines de la vie, notamment le sport, la mode, la musique, les réseaux sociaux et les médias. Cela est dû à la popularité des pays anglophones et de leur culture, ainsi qu'à l'influence internationale de la langue anglaise.

Deuxièmement, on peut noter que les anglicismes conservent généralement leur son et leur orthographe, mais s'adaptent à la grammaire et aux normes linguistiques françaises. En outre, ils peuvent avoir différents niveaux d'utilisation : des termes scientifiques et du vocabulaire professionnel à l'argot et aux expressions couramment utilisées.

Troisièmement, l'utilisation d'anglicismes dans la langue française peut être causée à la fois par le besoin d'un nouveau vocabulaire et par les tendances de la mode. Il convient également de noter que ce processus peut avoir des conséquences à la fois positives et négatives pour la langue et ses utilisateurs. D'une part, l'emprunt peut enrichir la langue de nouveaux mots et expressions, et d'autre part, il peut entraîner la perte de son identité et acquérir une influence anglaise.

Par conséquent, l'utilisation d'emprunts anglais en français est un processus complexe et multiforme qui reflète l'influence des facteurs culturels et sociaux sur la langue et son évolution.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans ce mémoire, nous avons remarqué le sujet des emprunts anglais modernes en français. La classification des emprunts, leur rôle et leurs fonctions dans la langue ont été analysés, et les particularités du processus d'interaction entre les langues anglaise et française ont également été révélées.

Le premier chapitre était consacré à l'histoire de la création des emprunts en langue française et à leur importance pour la culture et le développement de la langue. Le deuxième chapitre, contenait une étude du processus d'adaptation des emprunts à la langue française, des particularités de leur accommodement et de leur impact. Les tendances contemporaines dans l'utilisation des mots et expressions anglais dans diverses sphères de la société française ont également été étudiées.

Pour les besoins de la recherche, les méthodes d'analyse linguistique ont été utilisées, à savoir : la méthode de comparaison, la méthode d'observation et la méthode d'analyse de contenu. Des sources de diverses disciplines linguistiques ont été utilisées pour recueillir des données, y compris des recherches linguistiques et des publications dans les médias de masse.

Les résultats obtenus indiquent que l'utilisation de mots d'emprunt anglais en français est un phénomène répandu qui a sa propre classification et divers rôles et fonctions dans la langue et la culture. L'utilisation de tels emprunts peut affecter l'identité linguistique et sa cause.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Кислюк, Л. П. (2000). Словотвірний потенціал запозичень у сучасній українській літературній мові.
2. Пономаренко, О. Д. (2001). Сучасна українська мова. Київ: Либідь.
3. Федченко, О. Д. (1990). Фонетико-графічні та семантичні особливості англіцизмів у сучасній французькій мові, Київ.
4. Bazin, H. (2001). La culture hip-hop, Paris, Éditions Desclée de Brouwer.
5. Berthier, P. V. (1987). Le français écorché. Paris: Librairie classique E. Belin.
6. Bonnaffé E. (1920). Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes.
7. Bouché, P.(1994). Les mots de la médecine. Paris : Belin.
8. Bouchard, C. (1989). Une obsession nationale: l'anglicisme.
9. Collins English Dictionary. (2011). HarperCollins Publishers. Access mode: <http://www.collinslanguage.com/>
10. Delvaux, E. (2016). 90% des français utilisent le franglais.
11. Fassier, T. et Solange T. (2008). Le français des médecins. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
12. Fournier : “PSG ? Le top niveau”. Le Figaro Sport. (2012). Access mode: <http://www.lefigaro.fr/flash-sport/2012/10/17/97003-20121017FILSPO00380-fournier-psg-le-top-niveau.php>
13. Guiraud, P. (1971). Les mots étrangers.
14. Goursau, H. (2015). Dictionnaire des anglicismes.
15. Halloween: Obama distance Romney. Le Figaro. (2012). Access mode: <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/10/24/97001-20121024FILWWW00507-halloween-obama-dis-tance-romney.ph>
16. Höfler M. (1982). Dictionnaire des anglicismes.
17. Leclerc, J. (2018). L'aménagement linguistique dans le monde.
18. Madame Le Figaro. (2013). Access mode: <http://madame.lefigaro.fr/style/net-plus-ultra-de-lete-240613-391826>

19. Politique familiale: demandez les programmes. Madame Le Figaro. (2012). Access mode: <http://madame.lefigaro.fr/societe/politique-familiale-demandez-programmes-060412-227859>
20. Loubier, C. (2011). De l'usage de l'emprunt linguistique.
21. Mauffrey, A. (1985). Grammaire française. Paris: Hachette Classiques.
22. Michael, D. (1996), Anglicisms, Neologisms and Dynamic French.
23. Misanchuk, M. (1991 – 1995). Anglicismes dans la presse française.
24. Mitterand, H. (1983). Langue française. Paris: Collection F. Nathan.
25. Carrère, H. (2012). Propos glanés dans la presse féminine française par la It girl de l'Académie. Access mode: <https://www.academie-francaise.fr/pour-une-soiree-chez-les-fashionistas>
26. Rey-Debove, J. (1991). Dictionnaire des anglicismes, avec Gilberte Gagnon, Le Robert.
27. Robert, P. (2001). Le Grand Robert de la langue française.
28. Quérin, S. (2006). Dictionnaire des difficultés du français médical.
29. Tattersall, A. (2003). The Internet and The French Language.